

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 111 (1985)
Heft: 8

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Etat de Fribourg et Ville de Fribourg	Mise en valeur du plateau de Pérolles, Fribourg, concours à deux degrés CP	Architectes établis dans le canton de Fribourg et inscrits au registre cantonal; architectes fribourgeois établis à l'extérieur du canton, inscrits aux REG A et B; en outre, cinq bureaux d'architectes invités	17 mai 85 (18 janvier 85)	25/84 B 106
Commune de Chavornay	Nouveau collège avec locaux de protection civile CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis dans les districts d'Orbe, Yverdon et Grandson avant le 1 ^{er} janvier 1984, ainsi que 4 invités. Visite des lieux pour les intéressés le 18 février 1985 à Chavornay, Collège «Au Verneret» à 10 heures	30 mai 85 (21 janvier 85)	
Service des constructions de la République et Canton du Jura	Construction d'une piscine et d'une salle de gymnastique, Porrentruy CP	Architectes domiciliés et établis dans le canton du Jura avant le 1 ^{er} janvier 1984 et inscrits aux REG A et B ou diplômés EPF ou ETS; architectes d'origine jurassienne établis en Suisse romande, dipl. EPF ou inscrits au REG A; en outre, deux architectes invités	31 mai 85 (7 février 85)	25/84 B 106
Ville de Schaffhouse	Extension du home pour personnes âgées «Steig», CP	Architectes domiciliés ou établis depuis le 1 ^{er} janvier 1983 dans le canton de Schaffhouse ou les districts voisins de Diessenhofen-TG et Andelfingen-ZH ainsi que les architectes d'origine schaffhouseise	1 ^{er} juillet 85 (24 mai 85)	
Commune de Chêne-Bourg GE	Aménagement d'un lieu public: Floraire et parc de la Mairie de Chêne-Bourg GE, CP	Architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs-paysagistes, étudiants architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs-paysagistes ayant leur domicile professionnel ou privé dans le canton de Genève depuis le 1 ^{er} janvier 1984; architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs-paysagistes genevois, quel que soit leur domicile	2 août 85 (14 janv. 85)	
Conseil municipal de Zoug	Aménagement des rives du lac, CI	Architectes établis ou domiciliés en Suisse centrale (UR, SZ, OW, NW, LU, ZG) ou dans les districts d'Affoltern/ZH et Muri/AG depuis le 1 ^{er} janvier 1983 ainsi que les architectes originaires du canton de Zoug et les architectes-paysagistes diplômés établis en Suisse	9 août 85 (11 février-26 avril 85)	
Conseil municipal de Zurich	Urbanisation de l'emprise de la gare de Selnau, à Zurich, concours à deux degrés	Architectes établis ou domiciliés en ville de Zurich depuis le 1 ^{er} janvier 1984 ainsi que les architectes bourgeois de Zurich	19 août 85	
Commune de Klosters-Serneus GR	Equipements de sport et de loisirs, CP	Architectes établis ou domiciliés dans la commune de Klosters-Serneus depuis le 1 ^{er} janvier 1984 ainsi que les architectes originaires de la commune	30 août 85 (depuis le 18 mars 85)	
Commune ecclésiastique catholique-romaine de Delémont JU	Centre paroissial à Delémont, CP	Concours ouvert aux architectes domiciliés et établis dans le canton du Jura ou dans l'un des trois districts francophones du Jura sud avant le 1 ^{er} janvier 1984 et inscrits aux Registres A ou B ou diplômés EPF ou ETS	30 août 85 (14 janv.-22 févr. 85)	
Direction générale des PTT Service des bâtiments	Immeuble de télécommunications, logements et locaux commerciaux à Bienne	Architectes établis ou domiciliés dans les cantons de Berne, du Jura ou de Soleure depuis le 1 ^{er} janvier 1984		
Nouveau dans cette liste				
Commune de Chexbres VD	Protection civile, service du feu, locaux scolaires à Chexbres, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1984 sur le territoire des communes du district de Lavaux et sur celui des communes de Chardonne et Jongny	29 juillet 85 (22 avril 85)	6/85 B 34

Carnet des concours

Protection civile, service du feu, gendarmerie, locaux scolaires à Chexbres (VD)

Ouverture

Le présent concours de projet est organisé par la Municipalité de la Commune de Chexbres. Adresse: Municipalité de Chexbres, 1605 Chexbres. Le concours a pour objet la construction d'ouvrages de protection civile, des locaux pour le service du feu et la gendarmerie, des locaux scolaires, des surfaces commerciales et du logement, au lieu dit «Praz Routoz» à Chexbres. Le jury est composé des personnes suivantes: Philippe Bovy, ingénieur civil, Chexbres; Bernard Bovy, syndic de Chexbres; Roger Légeret, municipal de Chexbres; René-Jean Hediger, municipal de Chexbres; J.-P. Darbellay, Martigny; les architectes Patrick Giorgis, Lausanne, Danilo Mondada, Lausanne; suppléants: Maurice Carrel, municipal de Chexbres; Eric Kempf, architecte, Lausanne. Le concours est ouvert aux architectes reconnus par le Conseil

d'Etat vaudois, domiciliés ou établis avant le 1^{er} janvier 1984 sur le territoire des communes de district de Lavaux et sur celui des communes de Chardonne et de Jongny. Les articles 26, 27, 28 et 30 du règlement SIA no 152 sont applicables.

Les questions relatives au concours seront adressées à l'organisateur jusqu'au 15 avril 1985, au plus tard. Les documents à rendre seront remis ou envoyés franco de port à la Municipalité de la commune de Chexbres jusqu'au 29 juillet 1985 ou déposés au greffe municipal, le même jour jusqu'à 16 heures. Les maquettes seront remises au greffe municipal jusqu'au jeudi 15 août 1985 à 16 heures. Le montant total des prix est fixé à Fr. 55 000. — Cette somme se répartit entre 6 ou 7 prix et des achats éventuels. Les documents du concours pourront être consultés au greffe municipal de la commune de Chexbres jusqu'au 22 avril 1985. Les concurrents pourront s'inscrire jusqu'au 22 avril 1985 à 16 heures, auprès de la Municipalité de la commune de Chexbres. Lors de leur inscription, les concurrents feront un dépôt de Fr. 200. —

Actualité

Prix de construction en bois Lignum 1984/1985

130 documents présentés par 100 architectes sont parvenus dans les délais à Lignum, organisateur du prix de construction en bois. Le jury, après avoir siégé à plusieurs reprises pour examiner les objets et visité les plus remarquables, a rendu son verdict comme suit:

Objets primés

- Salle polyvalente d'Arbon, ABS — Arbeitsgemeinschaft für die Bauten der 6. Seeufer-etappe, Arbon;
- Halle-grenier du «Juchhof» Zurich, Willi E. Christen, arch. FAS/SIA, Zurich;
- Eglise de Lengnau/BE, professeur Franz Füeg, arch. FAS/SIA, Zurich;
- Maison A. Rossemaison/JU, Vincent Mangeat, arch. FAS/SIA, Nyon.

Objets avec mention

- Maison B. Monthey/VS, Roland Gay, arch. dipl. EPFZ/SIA, Monthey;
- Maison Grünwald, Bellwald/VS, Wyden et Partner, architectes, Brig;
- Maison H. Häfelfingen/BL, Daniel Müller et Esther Brogli, arch. ETS, Bâle.

Le jury précise dans son rapport: «Dans le cadre de ses activités de promotion de la construction en bois de qualité, Lignum, Union suisse en faveur du bois, a mis au concours en 1984 un prix de construction en bois. Ce fait devrait contribuer à diffuser largement le travail remarquable effectué par les architectes, les in-

génieurs et les charpentiers dans ce domaine. Le concours repose sur la tradition séculaire de la construction en bois dans notre pays.

Le bois exige une grande discipline, tant du point de vue de la préparation que de la mise en œuvre. Au cours de l'évaluation des ouvrages, c'est cette discipline, exprimée aussi bien dans la conception que dans l'exécution des détails, qui a été mise en évidence. Dans ce sens, la forme architecturale traduite par le bois, l'exécution artisanale et le rapport au site constituaient les critères du jugement.

Le jury estime que chaque évolution qualitative doit pouvoir se répercuter le plus souvent possible et qu'elle ne peut s'imposer que par la transmission et le maintien des valeurs éprouvées. C'est pourquoi les ouvrages placés au premier plan présentent avant tout des éléments de solution caractéristiques. Par la prise en considération de ce caractère, fondé sur la discipline inhérente au matériau, le jury a tenté de reconnaître une attitude à même de résoudre les tâches constructives, qui laisse entrevoir de nouvelles impulsions pour la construction en bois.

Il faut espérer que le choix du jury contribuera à la reprise de la construction en bois moderne, dans l'esprit prometteur de l'élan architectural amorcé dans les années trente en Suisse!

Les objets primés et ceux avec mention ont été présentés en détail dans l'exposition spéciale Lignum 1985 de la Swissbau; ils le seront également au Comptoir suisse. *Lignum*

Nouveau mouvement pour l'habitat social

Nous sommes heureux de signaler la naissance de l'association *Mirhas Suisse*, dont le siège est à Genève; elle fait partie du mouvement international orienté vers l'habitat social au sens le plus large. Ses objectifs sont les suivants:

- stimuler l'intervention personnelle et l'entraide;
- développer l'autoconstruction assistée;
- favoriser l'utilisation de techniques simples et de matériaux locaux;
- soutenir les initiatives de construction de logements sociaux;
- développer de nouvelles formes d'habitat;
- encourager l'intégration sociale de certains groupes marginalisés, par leur participation active et formatrice aux processus de construction.

Les membres fondateurs sont les suivants:

- Gilles Barbey, arch. FAS-SIA, Lausanne;
- Serge Bonhôte, arch. EPF, Neuchâtel, co-directeur *Mirhas Suisse*;
- René Donzé, professeur, Genève;
- Jo Engamba, arch., Genève;
- Dominique Gampert, arch., Genève, co-directeur *Mirhas Suisse*;
- Jean-Paul Michel, groupe Y, Yverdon-les-Bains;
- Fulvio Moruzzi, arch., Genève;
- Pierre Vogel, artiste-peintre, Genève.

L'adresse de l'association *Mirhas Suisse* est double: soit rue du Péage 3, 1225 Chêne-Bourg, soit rue Louis-Favre 12, 2000 Neuchâtel.

Nous souhaitons plein succès à cette nouvelle association, dont les objectifs sont ambitieux et nous paraissent impliquer une collaboration étroite avec les pouvoirs publics; mais l'œuvre de *Mirhas* dans les pays en voie de développement nous laisse bien augurer de l'impact qu'elle peut avoir chez nous. *F. N.*

Congrès

Congrès mondial des grands barrages

Lausanne, 18-28 juin 1985

Lausanne accueillera bientôt le 15^e congrès de la Commission internationale des grands barrages (CIGB). Près de 1500 spécialistes du monde entier se réuniront au Palais de Beaulieu avant de se disperser pour des tournées permettant de visiter 54 barrages, dont 32 en Suisse.

Les thèmes techniques choisis sont l'auscultation des barrages et leurs fondations, la fissuration du béton, la mise en place de béton compacté au rouleau, le traitement des fondations en

relation avec les infiltrations et la sécurité des barrages actuellement en service. Ces séances spécialisées seront précédées, du 18 au 22 juin, de réunions administratives internes à la CIGB. On y procédera notamment à l'élection du nouveau président mondial de la Commission internationale des grands barrages.

En relation avec cette manifestation, le Palais de Beaulieu accueillera aussi une importante exposition qui mettra en évidence certains développements enregistrés ces dernières années dans le domaine de la construction et de la surveillance des grands barrages.

EPFL

«Au cœur de la matière»

Portes ouvertes, 3 et 4 mai 1985

Les 3 et 4 mai 1985, l'EPFL ouvrira au public les portes du Département des matériaux et du Centre de recherches en physique des plasmas (CRPP). Ces deux unités sont encore situées en ville de Lausanne (ch. de Bellevue et av. des Bains), alors que, progressivement, l'ensemble de l'EPFL se déplace vers l'Ouest lausannois, à Ecublens.

Durant ces deux journées, les visiteurs pourront se familiariser avec les propriétés du plasma, le quatrième état de la matière, que l'on rencontre dans les étoiles, dans certaines atmosphères de la planète, dans l'espace interplanétaire et interstellaire; plus proche de nous, on trouve le plasma, notamment, dans les tubes fluorescents, les arcs électriques, les éclairs atmosphériques. Les re-

cherches poursuivies dans ce domaine touchent l'astrophysique, la recherche spatiale, la physique du solide, et surtout l'étude d'une nouvelle source d'énergie: la fusion thermonucléaire contrôlée.

Au Département des matériaux, le public découvrira des matières plus solides: les métaux, les céramiques, les plastiques (polymères), les bétons, la pierre et la terre cuite. A l'occasion de ces journées «portes ouvertes», les instituts de ce département présentent quantité de démonstrations et d'essais relatifs aux caractéristiques et possibilités de matériaux; le public pourra aussi participer activement à ces portes ouvertes en s'exerçant, notamment, au microchaleur oxyhydrique, à la coulée de petits objets en alliage, à la fabrication de briques en terre cuite ou encore au certificat d'aptitudes en électrochimie.